



No de résolution
ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Danville, tenue le 22 avril 2020 à 19 h 05, à la salle du Conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS PHYSIQUEMENT DANS LA SALLE DU CONSEIL :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard
Conseiller #4: Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller #6: Madame Nathalie Boissé

SONT PRÉSENTS PAR VOIE DE web-CONFÉRENCE EN RAISON DU DÉCRET SANITAIRE NUMÉRO 177-2020 DU 13 MARS 2020 DÉCLARANT L'ÉTAT D'URGENCE EN RAISON DU COVID-19 :

Conseiller #2: Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert
Conseiller #5: Monsieur Daniel Pitre

Est également présente physiquement dans la salle du conseil, la directrice générale et secrétaire-trésorière: M^e Josée Vendette

Tous les membres du Conseil présents physiquement ou identifiés individuellement par voie téléphonique forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, Maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée et sont autorisées à prendre part aux débats, à délibérer et à voter en transmettant leurs intentions à la directrice générale qui assure le suivi avec les membres du Conseil assistant par voie téléphonique et communique leurs positions au Maire, monsieur Michel Plourde.

L'assemblée publique est enregistrée et diffusée en direct sur les sites Facebook de la Ville de Danville et de Canal Info +. L'enregistrement de la séance sera publié sur le site web de la Ville de Danville.

En raison des dispositions de ce décret, aucune personne du public n'assiste à la séance du conseil municipal et la séance est tenue à huis clos.

MOT D'OUVERTURE

Le Maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée. Il en profite pour remercier les citoyens de Danville lesquels font preuve de discipline dans la gestion de la pandémie. Il parle régulièrement avec les membres de la Sûreté du Québec, le CIUSSS et les fonctionnaires et élus de la MRC des Sources afin de suivre la situation. Il tient à remercier les citoyens pour leur solidarité. Si les gens ont des besoins, n'hésitez pas à demander de l'aide. Il déplore la situation prévalant à la Résidence Ferland et souhaite, en son nom et au nom des membres du Conseil, offrir leurs plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

Il invite les citoyens à prendre connaissance d'un article fort intéressant de monsieur Stéphane Laporte paru dans la Presse de cette fin de semaine sur « les aînés ». Cet article nous fait réaliser l'importance de prendre soin de nos aînés.

Il remercie les retraités du CIUSS qui sont revenus au travail et se mettent à risque pour aider les gens. Ils font preuve d'un grand sens civique. Ils remercient tous les gens qui se dévouent pour sécuriser notre milieu pendant la pandémie.

BONS COUPS DU MOIS:



No de résolution
ou annotation

128-2020

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du Conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé :

L'ordre du jour se lit comme suit :

MOT D'OUVERTURE :

BONS COUPS DU MOIS : Suivi du COVID

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAUX

- 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 janvier 2020 **Annexe 2.1**
- 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 février 2020 **Annexe 2.2**
- 2.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 février 2020 **Annexe 2.3**

3.0 ADMINISTRATION FINANCE

- 3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 17 avril 2020 **Annexe 3.1**
- 3.2 Bibliothèque – Bail – Reconduction mensuelle – Autorisation **Annexe 3.2**
- 3.3 Règlement numéro 208-2020 créant une réserve financière à des fins de renouvellement des véhicules de la Ville de Danville – Adoption **Annexe 3.3**
- 3.4 Règlement numéro 209-2020 créant une réserve financière à des fins d'acquisition, d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la Ville de Danville – Adoption **Annexe 3.4**
- 3.5 Affectation des prévisions budgétaires non utilisées en raison de l'annulation des événements en acquisition ou organisation de loisirs – Adoption du principe

4.0 ADMINISTRATION DIVERS

5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

- 5.1 Démission de monsieur Oumar Dia – Dépôt **Annexe 5.1**
- 5.2 Inspectrice en bâtiment et consultante en urbanisme – Embauche permanente – Autorisation
- 5.3 Pompiers recrutés – Embauche – Autorisation **Annexe 5.3**
- 5.4 Travaux publics – Opérateur Journalier – Ouverture de poste – Autorisation **Annexe 5.4**
- 5.5 Horaire travaux publics – Lettre d'entente COVID -19 (2) – Autorisation de signature **Annexe 5.5**
- 5.6 Comité de la Bibliothèque municipale – Nomination de madame Chantale Dallaire

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- 6.1 Terrains Minçavi – Avis de travaux de labour et semis – Information **Annexe 6.1**
- 6.2 MTQ – Prolongation de la post-saison – Avenant numéro 3 – Autorisation de signature **Annexe 6.2**

7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

8.0 SERVICE INCENDIE

9.0 DEMANDES DIVERSES

- 9.1 Journée de la Terre – Organisation d'un événement – Information **Annexe 9.1**
- 9.2 Corporation de développement de l'Étang Burbank – Annulation des activités pour 2020
- 9.3 Symposium des arts de Danville – Prise de décision le 26 mai 2020
- 9.4 Concours Danville Fleuri – Maintien du concours


QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

10.0 CORRESPONDANCE

- 10.1 Programme nouveaux horizons pour les aînés – Refus de notre demande d'aide financière– 2019 – Information **Annexe 10.1**

11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL

12.0 VARIA

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>13.0 <u>ÉVÈNEMENTS À VENIR</u> 13.1 Prochaine assemblée régulière : Lundi, le 4 mai 2020 à 19 heures</p> <p><u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u></p> <p><u>MOT DE FERMETURE</u></p> <p><u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u></p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>129-2020</p>	<p>2.0 <u>PROCÈS-VERBAUX</u></p> <p>2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 janvier 2020</p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 janvier 2020;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 janvier 2020 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>130-2020</p>	<p>2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 février 2020</p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 février 2020;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 février 2020 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>131-2020</p>	<p>2.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 février 2020</p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 février 2020;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 février 2020 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>3.0 ADMINISTRATION FINANCE</p>
<p>132-2020</p>	<p>3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 17 avril 2020</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer transmise aux membres du Conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre; Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des comptes à payer telle que soumise au montant de 318 884.79 \$ et d'autoriser le paiement des comptes par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>133-2020</p>	<p>3.2 Bibliothèque – Bail – Reconduction mensuelle - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT le bail en vigueur avec 9888683 Canada Inc. pour le local de la bibliothèque;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ce bail devait se terminer le 31 mai 2020;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le local dans lequel doit déménager la bibliothèque n'est pas encore prêt en raison des contraintes découlant des règles sanitaires imposées par le gouvernement et l'impossibilité de réaliser des travaux pendant cette période;</p>



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT l'entente intervenue pour la résiliation de bail;
CONSIDÉRANT les discussions tenues avec le représentant de 9888683 Canada Inc.;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé;
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU

DE PRENDRE ACTE de l'entente intervenue avec le représentant de 9888683 Canada Inc. pour prolonger le bail le temps requis pour la terminaison des travaux et le déménagement de la bibliothèque, le tout suivant les termes de l'entente intervenue entre les parties le 26 septembre 2019.

D'AUTORISER la directrice générale à payer les loyers en conséquence.

ADOPTÉE

134-2020

3.3 Règlement numéro 208-2020 créant une réserve financière à des fins de renouvellement des véhicules de la Ville de Danville – Adoption

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné le 6 avril 2020 par monsieur Jean-Guy Laroche à l'effet que lui-même, ou un autre conseiller présentera, d'une séance ultérieure de ce conseil, pour adoption le Règlement numéro 208-2020 créant une réserve financière à des fins de renouvellement des véhicules de la Ville de Danville;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été présenté aux membres du Conseil lors de la séance du 6 avril 2020;

CONSIDÉRANT QU'aucune taxation additionnelle n'est émise en raison de la création de cette réserve et que les sommes seront affectées à cette réserve à partir des affectations budgétaires décrétées par le Conseil à même le budget annuel adopté;

CONSIDÉRANT la pertinence de créer cette réserve pour amasser les sommes requises au remplacement, à l'acquisition et à la réparation des véhicules de la Ville de Danville;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche;
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement numéro 208-2020 créant une réserve financière à des fins de renouvellement des véhicules de la Ville de Danville.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE

135-2020

3.4 Règlement numéro 209-2020 créant une réserve financière à des fins d'acquisition, d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la Ville de Danville – Adoption

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné le 6 avril 2020 par madame Nathalie Boissé à l'effet qu'elle-même, ou un autre conseiller présentera, d'une séance ultérieure de ce Conseil, pour adoption le Règlement numéro 209-2020 créant une réserve financière à des fins d'acquisition, d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la Ville de Danville;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été présenté aux membres du Conseil lors de la séance du 6 avril 2020;

CONSIDÉRANT QU'aucune taxation additionnelle n'est émise en raison de la création de cette réserve et que les sommes seront affectées à cette réserve à partir des affectations budgétaires décrétées par le Conseil à même le budget annuel adopté;


CONSIDÉRANT la pertinence de créer cette réserve pour amasser les sommes requises au remplacement, à l'acquisition et à la réparation des bâtiments de la Ville de Danville;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard;
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement numéro 209-2020 créant une réserve financière à des fins d'acquisition, d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la Ville de Danville.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE

 <p>No de résolution ou annotation</p> <p>136-2020</p>	<p>3.5 Affectation des prévisions budgétaires non utilisées en raison de l'annulation des évènements en acquisition ou organisation de loisirs – Adoption du principe</p> <p>CONSIDÉRANT les directives émises par la Santé publique en lien avec le COVID 19;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ces directives ont pour effet de provoquer l'annulation de plusieurs évènements et rassemblements sur le territoire de la Ville de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE des sommes avaient été budgétées pour la tenue de ces évènements ou pour venir en aide à des organismes organisant de tels évènements;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la majeure partie des sommes n'ont pas encore été versées et ne le seront probablement pas;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert; Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE RÉSERVER toutes les sommes non versées budgétées au budget 2020 pour la tenue d'évènements sur le territoire de Danville pour les affecter à des dépenses décrétées par le Conseil pour l'organisation et/ou l'achat de biens et services dédiés à des activités communautaires et/ou de loisirs.</p> <p>Une résolution devra être adoptée pour chaque projet afin de prévoir la réaffectation budgétaire aux postes concernés.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>4.0 ADMINISTRATION DIVERS</p> <p>Aucun point n'est présenté à cet item.</p>
	<p>5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</p>
	<p>5.1 Démission de monsieur Oumar Dia - Dépôt</p> <p>La directrice générale informe les membres du Conseil que monsieur Oumar Dia, urbaniste, qui était en congé sans solde depuis avril 2019, a remis sa démission. Il remercie le Conseil municipal pour la belle expérience de travail vécue à Danville de 2013 à 2019.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>137-2020</p>	<p>5.2 Inspectrice en bâtiment et consultant en urbanisme - Embauche permanente - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT QUE suite au départ de monsieur Oumar Dia pour un congé sans solde, la Ville de Danville a procédé à l'embauche de madame Anne-Sophie Lachance à titre d'inspectrice en bâtiment et de consultante en urbanisme par la résolution numéro 222-2019 adoptée le 8 juillet 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT l'avis reçu de monsieur Dia à l'effet qu'il ne reviendra pas à l'expiration de son congé sans solde;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE l'évaluation du travail effectué par madame Anne-Sophie Lachance depuis son entrée en poste le 5 août 2019 est concluante;</p> <p>CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale et des membres du comité consultatif d'urbanisme;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE CONFIRMER l'embauche de madame Anne-Sophie Lachance à titre d'inspectrice en bâtiment et de consultante en urbanisme de façon permanente à compter de ce jour.</p> <p>La période de probation de madame Lachance étant complétée, aucune nouvelle période de probation n'est exigée.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>138-2020</p>	<p>5.3 Pompiers recrutés – Embauche - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT les candidatures reçues à titre de pompiers recrutés pour le service de sécurité incendie de la Ville de Danville;</p>



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT les entrevues tenues par l'état-major du service d'incendie;
CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service de sécurité incendie;
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Simon Chênevert,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,
IL EST RÉSOLU
D'EMBAUCHER messieurs Simon Beauchemin et Jeffrey Evans à titre de pompier recruté au service d'incendie de la Ville de Danville en date de ce jour.
D'AUTORISER le service d'incendie à débiter la formation desdits pompiers recrutés tel que prévu à la Loi.
D'ASSUJETTIR cesdits pompiers recrutés à la politique des conditions de travail des pompiers de la Ville de Danville.

ADOPTÉE

139-2020

5.4 Travaux publics - Opérateur Journalier – Ouverture de poste – Autorisation

CONSIDÉRANT la description de tâches proposée par la directrice générale et le coordonnateur des travaux publics;
CONSIDÉRANT les besoins du service énoncés;
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU
D'AUTORISER l'ouverture de postes d'opérateur journalier pour combler les postes vacants au service des travaux publics de la Ville de Danville.
Les opérateurs journaliers recrutés devront être disponibles pour des opérations de déneigement lors de la saison hivernale et détenir une classe 3 ou être disposés à l'obtenir dans des délais raisonnables.

ADOPTÉE

140-2020

5.5 Horaire des travaux publics – Lettre d'entente Covid -19 (2) – Autorisation de signature


CONSIDÉRANT la lettre d'entente intervenue entre les parties relativement à l'horaire des travaux publics suite à l'adoption de la résolution numéro 119-2020 du 6 avril 2020;
CONSIDÉRANT les modifications apportées dans les règles édictées par la Santé publique;
CONSIDÉRANT les travaux à effectuer;
CONSIDÉRANT le nouvel horaire proposé;
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Ginette Pinard,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU
D'AUTORISER la signature de la nouvelle lettre d'entente à intervenir avec les employés municipaux mettant en place des mesures de prévention pour la COVID-19 par monsieur le Maire, Michel Plourde et la directrice générale ou à défaut, par la mairesse suppléante, madame Ginette Pinard et la trésorière adjointe.

ADOPTÉE

141-2020

5.6 Comité de la Bibliothèque municipale – Nomination de madame Chantale Dallaire

CONSIDÉRANT l'importance d'attirer un membre de l'administration municipale sur le comité de bénévoles de la Bibliothèque municipale afin de faire le lien entre ce comité et l'administration;
CONSIDÉRANT QUE madame Chantale Dallaire à titre de chargé de projets et de communication de la Ville de Danville est tout à fait désignée pour ce mandat;
CONSIDÉRANT QUE de plus, madame Dallaire est en mesure de faire les communications appropriées pour promouvoir et publiciser les activités de la bibliothèque;
CONSIDÉRANT QUE madame Dallaire pourra également aider dans les communications entourant le déménagement de la bibliothèque;

 No de résolution ou annotation	<p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE NOMMER madame Chantale Dallaire à titre de représentante administrative de la Ville de Danville sur le comité des bénévoles de la bibliothèque de la Ville de Danville à compter de ce jour.</p> <p>Cette désignation est valide jusqu'à remplacement.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Jean-François Girardin demande si la Ville a des nouvelles des demandes subventions pour les travaux d'égout et d'aqueduc du secteur Marlodge.</p> <p>La directrice générale répond que nous sommes toujours en attente, les ministères n'accordant pas de subvention pour l'instant.</p> <p>Madame Irène Desrochers est à écrire une question.</p>
	<p>6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</p>
	<p>6.1 Terrains Minçavi – Avis de travaux de labour et semis – Information</p> <p>La directrice générale dépose copie d'une lettre transmise aux résidents du secteur les informant que des travaux de labours et de semis auront lieu prochainement.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>142-2020</p>	<p>6.2 MTQ – Prolongation de la post-saison – Avenant numéro 3 – Autorisation de signature</p> <p>CONSIDÉRANT le contrat de déneigement, déglacage, fournitures de matériaux et sites d'entreposage nécessaires pour l'entretien des routes 116, 255, 249 et divers chemins à Richmond, Danville, Asbestos et Cleveland d'une longueur pondérée de 71,200 km intervenu entre le ministre des Transports, pour et au nom du gouvernement du Québec en vertu de la Loi sur le ministère des Transports et la Ville de Danville portant le numéro 9009-17-4508 pour les saisons 2017-2018 à la saison 2021-2022;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'en vertu de ce contrat, la post-saison prévue était du 3 avril au 16 avril tel que convenu dans l'avenant numéro 1 accepté le 9 juillet 2018 par la résolution numéro 287-2018;</p> <p>CONSIDÉRANT l'avenant proposé par le MTQ, lequel prévoit la continuation de la période de post-saison jusqu'au 23 avril de chaque année, période pendant laquelle les services sont facturés à la pièce;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE cette modification se justifie par les changements climatiques constatés;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'ACCEPTER la modification du contrat proposé par l'avenant numéro 3.</p> <p>D'AUTORISER la signature de cet avenant numéro 3 par monsieur le Maire, Michel Plourde et la directrice générale ou à défaut, par la mairesse suppléante, madame Ginette Pinard et la trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</p> <p>Aucun point n'est présenté à cet item.</p>
	<p>8.0 SERVICE INCENDIE</p> <p>Aucun point n'est présenté à cet item.</p>
	<p>9.0 DEMANDES DIVERSES</p>



No de résolution
ou annotation

9.1 Jour de la terre

Les membres du Conseil informent la population que la Journée de la terre ne pourra se tenir en raison des règles émises par la Santé publique dans le cadre de la pandémie COVID-19. Le tout est soumis à titre d'information.

9.2 Corporation de développement de l'Étang Burbank – Annulation des activités 2020

La directrice générale informe les membres du Conseil que la Corporation de développement de l'Étang Burbank annule toutes leurs activités pour l'année 2020 en raison de la pandémie Covid-19.

Le tout est soumis à titre d'information.

9.3 Symposium des arts de Danville – Prise de décision le 26 mai 2020

Monsieur Jean-Guy Dionne informe les membres du Conseil que les activités du Symposium des arts de Danville sont maintenues pour l'instant. La décision officielle se prendra le 26 mai 2020.

Le tout est soumis à titre d'information.

9.4 Concours Danville Fleuri – Maintien du concours

Les membres du Conseil informent les citoyens de Danville que le concours Danville Fleuri sera maintenu malgré la pandémie.

Les détails seront diffusés sous peu.

QUESTIONS DES CITOYENS

Madame Irène Desroches indique que son conjoint n'a jamais été rappelé et voudrait travailler pour la Ville. La directrice générale lui indique de venir porter son curriculum vitae à la Ville.

Un autre citoyen demandait également l'endroit où déposer les curriculums vitae et la Directrice générale lui répond que les curriculums vitae peuvent être déposés à l'Hôtel de Ville ou par courriel à l'adresse direction@danville.ca

Monsieur le Maire, indique que les gens qui désirent travailler pour la Ville de Danville que ce soit comme surnuméraire ou comme employé à temps plein sont invités à faire parvenir leurs curriculums vitae.

10.0 CORRESPONDANCE

La directrice générale résume le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adopté.

Quant au point relatif au Programme nouveaux Horizons, nous sommes toujours en attente des résultats de notre demande pour le projet de l'ascenseur.

11 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucun dépôt.


12 VARIA

Monsieur Daniel Pitre informe la population que les modalités de dépôt des projets dans le cadre de l'appel de projets en culture seront communiquées lors de la prochaine séance.

Monsieur Simon Chênevert demande si les annonces faites par le gouvernement quant aux programmes étudiants auront des impacts sur les demandes déjà déposées par les citoyens. La directrice générale répond que pour l'instant, nos demandes sont toujours en traitement. Des annonces seront faites la semaine prochaine et nous serons alors fixés. Des discussions ont eu lieu avec le député fédéral, à cet effet, notamment.

Monsieur le Maire, Michel Plourde, annonce que nous n'avons toujours pas obtenu les réponses du Gouvernement du Québec relativement aux camps de jour (O.T.J.).

Le fait que le gouvernement bonifie l'aide à l'embauche d'étudiant pour compenser 100 % des dépenses a un impact mitigé, car les enveloppes budgétaires ne le sont pas. Ce n'est donc pas nécessairement une bonne nouvelle. Monsieur le Maire, Michel Plourde, demande que les députés fédéraux fassent des représentations pour aider les municipalités à ne pas perdre de candidats pour combler les postes demandés. Il en profite pour souligner l'excellent travail de monsieur Alain Rayes, député de la région et le remercie pour son soutien.

 No de résolution ou annotation	<p>Madame Nathalie Boissé invite la population à écouter le balado créé par des artistes de la Région « Shipton mort ou vif » sur les ondes de CJAN.</p> <p>Monsieur le Maire souligne la semaine du bénévolat et remercie les bénévoles qui œuvrent à longueur d'année pour nos citoyens et notre territoire.</p>
	<p>13 ÉVÈNEMENTS À VENIR</p> <p>La prochaine assemblée sera le lundi, 4 mai 2020 à 19 heures. Selon toute probabilité, la séance sera à huis clos. Le Conseil prendra donc les dispositions pour diffuser la séance sur Facebook.</p> <p>Un avis sera émis en temps opportun et nous établirons une procédure pour recevoir les questions du public.</p> <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique que le centre Mgr Thibault demeurera fermé encore pendant un certain temps, car des travaux sont requis par le déménagement de la bibliothèque.</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Dany Patterson demande si nous allons gérer les chats qui errent dans le centre-ville. Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique que ce point sera discuté lors d'un atelier de travail pour amender notre réglementation et permettre la gestion des chats par le biais de la SPAA.</p> <p>Une question est adressée au Conseil quant à la possibilité de posséder des poules urbaines?</p> <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique que le Conseil a déjà décidé à deux reprises de ne pas permettre les poules urbaines, le tout sur recommandations du Comité consultatif d'urbanisme. La situation évolue et avec la nouvelle vague d'indépendance alimentaire, le Conseil devra en parler à nouveau lors d'un prochain atelier et si, les élus sont d'accords, ils peuvent demander au comité consultatif d'urbanisme de réétudier la décision. Quoique l'on en pense, il y a des pour et des contres et il faut prendre le temps de les étudier. Une liste de citoyens intéressés par le projet est dressée. Madame Rebbeca Lemay Dostie sera invitée à siéger au CCU à titre de représentante des demandeurs citoyens. Par la suite, le dossier sera présenté de nouveau aux membres du conseil qui décideront de l'issue finale du dossier.</p> <p>La directrice générale indique aux citoyens comment utiliser les services de BiblioEstrie.</p>
	<p>MOT DE FERMETURE</p> <p>Le maire annonce l'épuisement de l'ordre du jour et prononce le mot de fermeture.</p>
<p>143-2020</p>	<p>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>DE LEVER l'assemblée à 19h44.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

Michel Plourde, Maire

Me Josée Vendette
Directrice générale